Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 11/02/2026

CONSERVERIE LA GRANVILLAISE rappelle RILLETTES CONSERVERIE LA GRANVILLAISE



- Noms des modèles ou références concernés : **RILLETTES SARDINES RILLETTES DE THON RILLETTES DE SAUMON RILLETTES DE SAINT JACQUES**
- Marque : **CONSERVERIE LA GRANVILLAISE**
- **Lot RDC0527 - RLC0327 - RSO090424 - RSC090424 - R291127 - RSP111223 - RSP200424 - RST100424 - R291127 - RSC100925 - RSS260525 - RSS270525 - RSS150624 - RDC260525 - RTC121224 - RTC300925 - RST100424 Date limite de consommation 23/09/2027**
 Lot RSJO150925 Date limite de consommation 15/09/2027
- Conditionnements : **BOCAUX VERRE ET CAPSULE NOIR**
- Date début/fin de commercialisation : **du 29/03/2025 au 06/02/2026**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Marque de salubrité : **AUCUNE**
- Informations complémentaires : **BOCAUX VERRE 130 GRAMMES**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **CONSERVERIE LA GRANVILLAISE**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Défaut de fabrication**
- Risques encourus par le consommateur : **Défaut de fabrication, défaut d'étanchéité (ex: micro fuites, thermoscellage défectueux) ou anomalies de conditionnement**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer.**
- Préconisation sanitaire :
 Ces produits ont été fabriqués et/ou conservés dans des conditions ne permettant pas d'apporter de garanties sanitaires satisfaisantes. Ces produits sont donc susceptibles de présenter un danger pour la santé des consommateurs.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **jeudi 31 décembre 2026**

CONTACT

- Numéro de contact : **0233904676**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre